

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

PREFECTURE DE BANGANGTE

SERVICE DES AFFAIRES GENERALES *f*



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

DIVISIONAL OFFICE BANGANGTE

GENERAL AFFAIRS SERVICE

DECISION PREFECTORALE N° *001* DP/F36 /SAG rendant infructueux l'Avis d'Appel d'Offres National n°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/ SAG/2026 et l'Avis de consultation n°001/DC/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2026 du 16 Février 2026.

Le Préfet du Département du Ndé,

- Vu la Constitution ;
 - Vu le décret N° 2001/048 du 23 février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés;
 - Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
 - Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
 - Vu le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;
 - Vu le Décret N° 2023/189 du 06 Octobre 2023 portant nomination de **Monsieur ESSOMBA Auguste, Administrateur Civil Principal**, en qualité de Préfet du Département du Ndé;
- Considérant** le DAO n°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/ SAG/2026
et la Demande de Cotation n°001/DC/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2026 du 16 Février 2026 ;
Considérant le Procès-verbal d'ouverture des offres du 19 mars 2026 de la Commission D2partementale de Passation des Marchés Publics du Ndé ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont pour compter de la date de signature de la présente décision, déclarés infructueux, l'Avis d'Appel d'Offres National n°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/ SAG/2026 du 16 février 2026 pour les travaux de construction de la clôture (lot 1) et Aménagement de la cour (lot 2) de la délégation départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Ndé, et l'Avis de consultation n°001/DC/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2026 du 16 Février 2026 pour l'acquisition du mobilier de bureau (lot1) et acquisition du matériel informatique (lot2) pour le compte la même délégation départementale, et seront relancer suivant la procédure d'urgence.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations

- > MINMAP/YDE
- > GRO/BFSSAM
- > ARMP/OUEST
- > DDMINMAP/NDE
- > DOSSIER/ CHRONO.

BANGANGTE, LE *23 MARS 2026*



Essomba Auguste
Essomba Auguste
Administrateur Civil Principal